

malades par des enchantements et cérémonies plus ou moins burlesques. Se croyant la plupart du temps sous l'influence d'un génie bon ou mauvais, les indispositions et les maladies sont, aux yeux des sauvages payens, causées par des sortilèges que leur jettent ceux qui leur veulent du mal. Sans vouloir ici discuter la valeur de ses sorts et l'intervention que le démon peut y mettre, nous dirons que le *Nipiskewin* est un tour de charlatanisme habilement joué par les prétendus médecins pour duper leurs compatriotes et se faire payer largement leurs ridicules opérations. Comme nous venons de le dire, les sauvages attribuent leurs maladies à deux causes, l'une naturelle et l'autre surnaturelle. Presque toujours la dernière prévaut. On s'empresse de demander le *Nipiskewiyiniw* (le Médecin) et on lui promet une récompense considérable s'il veut soigner le malade. Ne refusant jamais une si bonne occasion, il donne de suite des prescriptions qu'on se hâte d'accomplir à la lettre. On doit faire sortir de la loge les enfans et les femmes qui ont leurs mois, et on doit transporter dehors tous les objets qui sont capables d'arrêter les charmes de la médecine. Au son du tambour et avec les accents d'une chanson propre à tel genre de médecine, les sacs mystérieux sont ouverts et on expose à la vue des mortels les fameuses racines. Le *Nipiskewiyiniw* les fait bouillir dans une telle quantité d'eau. Pendant cela, il s'approche du patient et conjure la maladie de sortir. Il chante, il crie et il fait toutes sortes de gesticulations. Il fait avaler une potion du breuvage préparé et commence à palper les malades avec anxiété. Enfin il s'écrie qu'il a trouvé le siège du mal. Il se débat comme un énergumène, encourage l'assemblée à chanter et à frapper le tambour plus fort. Il souffle à pleins poumons sur son patient; tout-à-coup il s'élance sur la partie malade, y applique sa bouche, et après avoir aspiré longtemps, se relève, en crachant avec du sang, tantôt un os aigu ou un morceau de fer, tantôt le bout d'une flèche. "Voilà, dit-il, ce qui devait faire mourir notre parent, mais il vivra à présent." Il ne faut pas oublier de dire que le conjurant a eue la précaution et l'adresse de mettre dans sa bouche l'objet qu'il doit tirer